

CE-2010/2011-11 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2010

Il est proposé par madame Linda Brodeur d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Les sujets sont à l'ordre du jour.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Direction

Monsieur Rondeau nous informe que le comité sur l'élaboration de la convention de gestion se rencontrera à nouveau en janvier afin de finaliser le projet et de pouvoir le présenter au conseil d'établissement en février pour approbation.

6.2 Service de garde

Madame Sylvie Rodrigue nous informe qu'ils ont fait l'acquisition d'un projecteur (Acti-board) mobile et qu'il fonctionne très bien. Pour ce qui est de la climatisation du service de garde, monsieur Rondeau a fait la demande.

Monsieur Rondeau nous informe que certains locaux seront peints dans l'ancienne partie. Des demandes de soumissions sont présentement en cours et les travaux pourraient être faits dans le temps des fêtes et dans la semaine de relâche.

Un projet d'installation de murs amovibles pour le théâtre de la salle polyvalente est à l'étude.

6.3 Représentante au Comité de parents

Madame Joelle Choquette n'était pas présente.

6.4 Correspondance

Aucune

CE-2010/2011-12 7. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

- 7.1 Mercredi, 15 décembre en après-midi, les groupes de 5^e et 6^e année iront à l'école secondaire du Grand-Coteau pour un spectacle. Jeudi, le 16 décembre en avant-midi, ce sera les groupes de la maternelle.

Il est proposé par Mme Sylvie Rodrigue d'accepter les deux activités.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF ET DU PLAN DE RÉUSSITE

Mme Dubois et M. Rondeau s'assure que la convention de gestion sera en lien avec le plan de réussite et le projet éducatif.

9. RÉVISION DU BUDGET DE L'ÉCOLE

Monsieur Rondeau nous présente la révision du budget.

CE-2010/2011-13 10. CODE DE VIE

M. Rondeau propose que l'élève doit avoir ses points tel que spécifié au code de vie en ajoutant qu'il doit aussi être recommandé par ses enseignants pour avoir droit à l'activité récompense.

Il est proposé par Mme Chantal Auger d'approuver le changement au code de vie tel que présenté par M. Rondeau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. QUESTIONS DIVERSES

Aucune

12. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h35.

Linda Brodeur
Secrétaire

Jocelyn Ducharme
Président